

PRESTATION HANDICAP

Assistance à l'élaboration et à la négociation d'une convention AGEFIPH ou d'un accord agréé

Vos attentes/Nos objectifs

Elaborer le cadre de financement de votre politique Handicap par l'élaboration et la négociation d'une convention AGEFIPH ou d'un accord agréé

Notre approche

Accompagner chaque étape d'élaboration et de négociation de votre politique handicap

Trois axes :

- Définir les orientations et les enjeux de la politique avant d'exposer un programme d'actions ;
- Faciliter la négociation avec les partenaires sociaux dans un objectif de consensus ;
- Intégrer les exigences spécifiques de l'AGEFIPH ou de la DIRRECTE en vue d'obtenir l'agrément.

Nos livrables

Contribuer efficacement à chaque étape de votre projet :

- Élaboration : définition des orientations et des objectifs de l'accord, conception du programme d'actions, proposition du budget ;
- Préparation des réunions avec les partenaires sociaux ;
- Rédaction du texte de l'accord ;
- Soutien dans les négociations ;
- Accompagnement dans les démarches auprès de l'Administration : interface avec votre DIRRECTE ;
- Conseil sur le cadre légal et réglementaire, enrichi par notre expérience et l'analyse des pratiques.